

- Indice 1.0 -

Présents (14) : Alain MESBAH SAVEL, Agnès OREVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Bernard-Régis MAGNOULOUX, Patrick MARGAND, Axel CABLE, Isabelle JUNIQUE, Jean-Marc COULAUD, Jessica MOTTIN

Absente (1) : Catherine GAUTHIER

Secrétaire de séance : Daniel SAPET

1. Ordre du jour

Avenants au marché public de travaux des sanitaires du camping municipal (Alain MESBAH SAVEL)

- Avenant n° 2 lot maçonnerie de 2 816 €HT, entreprise Blache.
- Lot menuiserie, entreprise Xavier
Avenant n° 2 : 844 €HT
Avenant n° 3 : 477 €HT
- Lot électricité, entreprise Grange
Avenant n° 1 : 3 182 €HT.

Montant total HT :	7 319,58 €
TVA :	1 463,92 €
Total TTC :	8 783,49 €

- Acte d'engagement : 176 152,66 €TTC
- Coût total des travaux : 199 350,80 €TTC
- Réception des travaux le 5 octobre 2020.

Voté à l'unanimité

Réhabilitation de la Maison de la Fontaine : lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre en procédure restreinte (Jessica MOTTIN)

- Autorisation de consultation, délégué à Alain MESBAH SAVEL, pour des cabinets d'architectes. Le montant du marché est estimé à 88 000 Euros. Les appels seront reçus à la mairie jusqu'à début novembre. Ouverture des plis le vendredi 13 novembre 2020.
- Les délais sont courts, le dossier pour les demandes de subventions devra être terminé début 2021.
- Autorisation pour les demandes de subventions auprès de l'État, la région, le département et le SDE



Voté à l'unanimité

Recherche de subventions pour la rénovation de la piscine (Fabienne FROMENTOUX)

- Le revêtement de la piscine est à changer, il est retenu la solution de refaire le revêtement à l'identique à ce qui existe déjà. Des travaux sont également à faire dans les pédiluves, rénovation des vestiaires et sanitaires. Les portes sont à changer. Les peintures seront refaites par les agents techniques.
- Le montant des travaux est estimé à 30 000 Euros.
- Des demandes de subvention seront faites peut-être auprès de la région dans le cadre du "Bonus Relance".

Convention OGEC (Sylvain BOSC)

- La convention de l'OGEC est à signer pour 3 ans par la commune pour les années 2020 à 2022.
- Le forfait annuel versé par la commune sera d'un minimum de 38 000 Euros par an.
- Cette subvention représente pour cette année une enveloppe de 795 euros par élève. L'effectif de 2020 au début septembre était de 49 élèves. Le paiement s'effectue chaque mois sur 12 mois.

Voté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle sortie patrimoine école de Saint-Victor (Sylvain BOSC)

Cette subvention est votée pour la sortie patrimoine des élèves de Saint Victor, pour la visite des grottes de Soyons. Montant de la subvention : 225 Euros. La visite a été reportée en mars 2021 en raison des conditions climatiques en octobre 2020.

Voté à l'unanimité

Renouvellement de la convention d'adhésion au service mutualisé ADS Arche Agglo (Yann Brissart)

Arche Agglo s'assure, pour le compte de la commune, de l'instruction des Autorisations du Droits des Sols (ADS) au regard du code de l'urbanisme.

Les dossiers suivants sont ainsi envoyés à Arche Agglo pour instruction :

- Déclaration préalable ;
- Permis de construire ;
- Transfert de permis de construire ;
- Modification de permis de construire ;
- Permis d'aménager ;
- Permis de démolir ;
- Certificat d'Urbanisme opérationnel.

Voté à l'unanimité

Masques : prise en charge financière partagée commune/ Arche Agglo (Yann Brissart)

- La commune a commandé 948 masques auprès d'Arche Agglo, pour un coût de 3,93 euros par masque.
- Le financement par masque est de 1 euros par l'État, 2,93 pour Arche Agglo et de 0,98 centimes d'euros pour la commune soit un coût pour celle-ci de 929,04 Euros

Voté à l'unanimité

Projet de financement de la Maison de la Fontaine (Alain MESBAH)

- Le projet du Café de la Fontaine est estimé à 1 200 k€ dont 200 k€ de frais d'études. les subventions estimées :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Détail des différents postes de dépenses	Montant HT* en €	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant en €
Études	200 000	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	21 %	280 000
Travaux de gros-œuvre, second-œuvre et aménagements	1 000 000	DETR-DESIL	43 %	490 000
		Département	8 %	100 000
		Arche Agglo	6 %	70 000
		SDE07	2 %	20 000
		Autofinancement de la commune	20 %	240 000
TOTAL	1 200 000	TOTAL	100 %	1 200 000

- Le Crédit Agricole est favorable à nous accorder un crédit de 200 k€ à 400 k€ pour financer le projet et pour l'avance de trésorerie sur la TVA.

Questions diverses (Tous)

Site Internet (Bernard MAGNOULOUX)

BM demande qu'on ajoute un onglet « ancien site » avec le lien adéquat, dans le nouveau site, pour que les dix ans d'histoire, d'archives et de documents uniques qu'il représente, soient disponibles pour tous, comme une bibliothèque virtuelle. Il illustre sa demande avec l'exemple d'un chantier citoyen qui s'est déroulé sous le mandat Jullien pour ouvrir un sentier autour du Lac de la Jointine. Ce glorieux témoignage d'entreprise bénévole en coopération avec les habitants d'Étables est rapporté dans l'ancien site par un reportage photo dont il serait dommage qu'on en prive les visiteurs du site de la commune. Le conseil est favorable à la condition que BM n'ait pas accès à ce site. BM explique que, techniquement, depuis la mise en ligne du nouveau site à l'adresse de l'ancien, seul l'hébergeur Numérian peut intervenir.

Mise en sécurité Deyras (André VICTOURON)

Dossier instruit par Arche Agglo. Pose de deux ralentisseurs, sur la route de Deyras vers les hameaux de la route de Colombier, limitation vitesse à 30 km/h. Canalisation des eaux pluviales. Coût estimé 18 k€

Alarme bâtiment technique (Jean Marc COULAUD)

- Pose d'une alarme filaire dans le bâtiment technique pour un coût de 2 443 euros. 2 sirènes prévues en intérieur et extérieur à 110 décibels. Prévoir la maintenance annuelle.
- Pose d'un portail dans la cour du bâtiment technique.
- Installation de projecteurs qui s'allument en cas d'intrusion.
- Achat d'une carte GSM pour un coût de 12 euros par mois.
- Hors conseil, Bouygues propose un forfait de 1 Euro par mois pendant un an puis 2,99 par mois pour un forfait de 2 heures. Vérifier si cela est compatible avec le matériel et si le réseau Bouygues fonctionne correctement.

Barrière City (André VICTOURON)

Proposition de peindre la barrière par Christophe, le prestataire ayant réalisé la barrière. Le coût est de 1000 Euros. Le travail étant important, le Conseil donne un avis favorable.

Foyer des jeunes (Axel CABLE)

- Remplacement du système de chauffage : choix d'une solution de pompe à chaleur air/air pour un coût de 3 378 euros environ et la réfection de la partie électrique est en cours de chiffrage.
- Les travaux d'électricité et de remplacement du système de chauffage sont prévus en novembre.

Point finances (Daniel SAPET)

Seul le point budgétaire des dépenses d'exploitation a été réalisé.

Budget communal St Victor - Exercice 2020

Etat de Pointage avec la trésorerie

Du 01/01/2020 au 13/10/2020

DEPENSE

Article	Désignation	Budget	Réalisé	Solde
Total général :		1 043 937,94	439 619,04	604 318,90

- Les dépenses représentent 604 k€ le budget transféré en investissement est de 326 k€
- Ce qui représente un solde de $604 - 320 = 270$ k€ pour aller jusqu'à la fin de l'année.
- L'enveloppe budgétaire de 717 k€ (= $1043 - 326$) de fonctionnement devrait être respectée sans problème particulier, pour l'année 2020.